

BA2

Année académique 2017-2018
<https://atelierba2.wordpress.com/>

EXE2-Ph2 > CONSIGNE

Jury de l'Avant-Projet

(Fin de la première Période du second Semestre : « L'UNIVERS DU PROJET »)

Le 13 mars 2018,

En vue de la remise finale de la Phase2 de l'EXE-SEM02, voici toutes les consignes pédagogiques et pratiques qui vous permettront de vous organiser pour ce jury d'Avant-Projet.

Cette étape est capitale pour fixer et valider toutes les bases de votre projet de fin de BA2.

La philosophie générale de cette échéance est de vous permettre de faire un point précis et détaillé sur l'état d'avancement de vos recherches respectives.

Aboutissement de 6 semaines de recherches (analyses collectives et travail individuel), ce jury devra être abordé avec le même niveau de sérieux et de rigueur que le jury individuel de fin du premier Semestre.

Nous attendons donc que les documents présentés soient extrêmement « parlants », et parfaitement réalisés, pour poser des fondations solides en vue de la suite du travail !

Nous insistons ainsi sur la nécessité d'une narration claire et de documents complets, explicites et attractifs.

#1 PONDÉRATIONS DES NOTES DE PROJET-2 POUR L'ANNÉE 2017-18 :

POUR MÉMOIRE,

- Une seule note de Projet sera attribuée pour l'année. Cette note fera la moyenne des résultats obtenus pour les deux quadrimestres, suivant la pondération suivante :
 - Le premier semestre (Q1) représente 40% des points de l'année.
 - Le second semestre (Q2) représente 60 % des points de l'année.
- Les notes du premier semestre (Q1) ont déjà été attribuées et publiées.
- L'exercice du second semestre (Q2) est partagé en deux périodes de travail, qui se concluent chacune par un jury individuel. Aux notes obtenues en jurys s'ajoutera la note du Cours de «*Théorie-Composition du Projet*», selon la pondération suivante :
 - La Période-1 se termine par ce Jury d'Avant-Projet, qui représente 30% des points du Quadri-2.
 - La Période-2 se terminera par le Jury de Fin d'Année, qui représentera 60% des points du Quadri-2.
 - Le travail pour le Cours de «*Théorie-Composition du Projet*» vaudra pour 10% des points du Quadri-2.

=> N.B. : Important

Pour rappel, deux activités communes simultanées sont proposées au choix des étudiants BA2, durant la semaine précédant les vacances de printemps : le voyage BA2 à Paris et l'Esquisse Commune.

La participation à l'une OU à l'autre de ces activités pédagogiques est OBLIGATOIRE.

Comme annoncé, les étudiants qui ne se conformeraient pas à cette obligation se verront attribuer une pénalité sur leur note finale en Projet du second quadrimestre.

Cette pénalité représentera 10% des points de Projet Sem-2 (Q2) => cela signifie que tout étudiant noté comme « absent » verra sa moyenne semestrielle ajustée sur un total maximal de 90% des points, au lieu de 100% !

#2 DOCUMENTS ATTENDUS, conformément à l'énoncé

2.1 PRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA NARRATION DE L'AVANT-PROJET, comprenant :

- Votre lecture argumentée du Site et du Contexte Urbain (plans/coupes/cartes, schémas, photos, croquis...)
- Votre lecture argumentée du Programme et de ses Usages (dimensionnement, organigrammes,...)
- Votre synthèse narrative des enjeux de composition, des ambitions et des stratégies choisies, tenant compte particulièrement de l'insertion du projet dans son contexte, des attitudes vis-à-vis de l'espace public, des prises de position par rapport à l'univers du programme de théâtre. (par schémas, mots-clés, textes, croquis, axonos, collages, mise en exergue d'un document fondateur,...)
- Les références qui nourrissent et soutiennent votre proposition.

2.2 SITUATION ET IMPLANTATION DU PROJET dans le quartier (Échelle 1/500 et/ou 1/200)

- Plans et coupes longues dans le contexte large (incluant « Parvis de Saint-gilles » et « Carré Moscou »), avec représentation de la topographie, du bâti et des espaces non-bâti (public/privé, végétal/minéral,...), pour mettre en évidence les relations du projet avec le morceau de ville dans lequel il s'insère.
- Tous autres documents, jugés utiles pour soutenir le propos, tels que : axonométries, vues aériennes,...

2.3 AVANT-PROJET COMPLET, inséré dans l'environnement proche, précisément représenté. (Échelle 1/100)

- Maquette ouvrable du projet, sur son socle propre à intégrer dans la maquette collective de site. Cette maquette précisera les aménagements des espaces extérieurs sur la parcelle, ainsi que les éventuelles modifications de topographie. Elle permettra aussi de visualiser les espaces intérieurs du projet.
- Le plans meublés de tous les étages et au moins deux coupes habitées. Ces documents seront situés dans le contexte, avec représentation des aménagements des abords et des continuités spatiales entre Intérieur et Extérieur.

2.4 ATMOSPHÈRES, ... Vues à hauteur de regard des espaces extérieurs et intérieurs.

- Extérieur : Au moins **deux** vues magnifiques du projet. (collage, photomontage, perspective, croquis,...)
- Intérieur : Au moins **deux** vues magnifiques du projet. (collage, photomontage, perspective, croquis,...)

2.5 TEXTE ARGUMENTATIF D'UN A4 MAXIMUM (=> Max ± 4000 signes, vides compris).

- C'est un texte que vous lirez oralement lors de la présentation de votre projet. Ce document essentiel vous permettra d'objectiver et formuler de manière claire toute l'argumentation de votre projet (lectures, interprétations, choix, ambitions, stratégies,...)

=> N.B. : Important !

- Les éléments décrits ci-dessus pourront être complétés par tout autre document jugé utile pour raconter le projet.
- Tous les documents graphiques seront présentés sous forme de planches au format Din-A1 (59,4 cm x 84 cm) collées sur support rigide (portrait ou paysage, au choix). Chaque planche comprendra un cartouche reprenant les informations suivantes : **BA2 / 2017-2018 / EXE2-Phase2 / Nom et prénom de l'étudiant / Date**.
- A charge pour les étudiants de tous les groupes, de restaurer parfaitement leur maquette collective de site 1/100.

#3 CALENDRIER, ORGANISATION ET TEMPORALITÉS DU JURY :

=> LUNDI 19 MARS 2018 : Pas de séance d'atelier => CHARRETTE

=> MARDI 20 MARS 2018 : REMISE DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES (hors les maquettes)

• **Où ?** ... En UA6, à la SALLE DE JURY.

• **Quand ?** ... Mardi 20-03, de 18H00 à 19H00 précises !!! (fermeture des portes).

• **Quoi ?** ... L'ensemble des planches graphiques (format A1, sur support rigide).

NB : Les maquettes 1/100 devront être apportées par les étudiants le jour de leur passage en jury.

• **Comment ?** ...

Les listes de passage en jury seront affichées, et auront été publiées, peu avant, sur notre blog d'atelier BA2 (<http://atelierba2.wordpress.com>)

Un « desk d'accueil » sera mis en place dans la Salle de Jury => Avant toute chose, il conviendra de vous y présenter pour :

- 1) faire enregistrer votre présence, et signer la liste de remise.
- 2) vous faire indiquer à quel endroit vous devrez déposer votre travail, en fonction du moment de votre passage en jury.

Ensuite à l'endroit qui vous aura été désigné, vous veillerez à faire tamponner l'ensemble de vos documents par les enseignants présents. (tout document non cacheté ne pourra être pris en considération par le jury)

NB : Les étudiants absents, pour quelque raison que ce soit, doivent impérativement faire déposer leurs documents en l'état par une tierce personne. Si une telle situation devait survenir, merci à l'étudiant concerné (ou à son mandataire) de bien vouloir prendre contact aussitôt et personnellement avec J-L Brisy, coordinateur de l'atelier BA2.

Pour mémoire, l'absence de dépôt interdit l'accès au jury.

=> MERCREDI 21 ET JEUDI 22 MARS 2018 : JURY

• Principe pédagogique :

- Le jury d'Avant-Projet se déroulera sur deux jours, en quatre demi-journées (mercredi AM & PM / jeudi AM & PM), et sera constitué de 5 groupes de jury qui fonctionneront parallèlement.
- Chaque étudiant présente son projet oralement, devant un jury composé de deux enseignants BA2, incluant le (la) titulaire de son groupe.
- Chaque étudiant disposera de 18 minutes au maximum... soit 3 minutes de présentation, et, ensuite, 15 minutes, au plus, d'échanges avec le jury. (il est donc très important de préparer et soigner votre présentation orale, qui comprendra la lecture à haute voix de votre texte A4 argumentatif)

• Organisation pratique :

- Les étudiants du matin vont reprendre leurs documents graphiques, dans le local d'entreposage, à **9H00**. Ils prépareront ensuite les cinq espaces de jury, précisés sur les listes de passage. (installation des maquettes de site, rangement du local, etc...)
=> les jury du matin commenceront à **09H30**.
- Les étudiants de l'après-midi vont reprendre leurs documents, dans le local d'entreposage, à **13H30**. A la fin de la journée, ils remettront en parfait état les espaces de jury.
=> les jurys de l'après-midi commenceront à **14H00**.
- Après leur jury, les étudiants sont tenus d'emporter tous leurs documents et de les conserver soigneusement.

#4 CRITÈRES D'ÉVALUATION :

En référence à l'énoncé, les évaluations se baseront sur la capacité des étudiants à rencontrer les objectifs pédagogiques et les enjeux de l'exercice.

LES ENJEUX DE L'EXERCICE

Le travail sur :

- La stratégie d'implantation en rapport avec le contexte existant (interactions entre espaces bâtis et non-bâtis, qualification de l'espace public et de tous les espaces extérieurs, qualification des volumes construits,...)
- L'organisation, le dimensionnement, l'ergonomie et la mise en espace des différents usages, tant intérieurs qu'extérieurs.
- L'interface entre le dedans et le dehors, ... les espaces de médiation, les continuités spatiales, les vues et les lumières.
- La composition : les espaces intérieurs / extérieurs, les parcours et l'expression du projet dans son environnement urbain.
- La définition des matérialités et la proposition de principes constructifs pertinents.
- Les moyens de présentation et de représentation.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprendre à analyser une question complexe,
- Apprendre à documenter, critiquer et hiérarchiser les contraintes d'un programme,
- Apprendre à lire, interpréter et valoriser les éléments d'un contexte,
- Apprendre à définir et formuler des stratégies claires pour l'élaboration d'un projet,
- Apprendre à développer des moyens et méthodes de travail personnels,
- Apprendre à communiquer hypothèses et solutions, en utilisant les techniques conventionnelles de représentation et en exploitant ses propres moyens d'expression.

#5 POUR MÉMOIRE, LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES :

Procédure à respecter obligatoirement en cas d'absence à la remise des documents et/ou au Jury :

(Cfr. « La présentation générale de l'atelier de PROJET-2 pour le Second semestre », publiée le 05-02-2018 sur notre blog d'Atelier <https://atelierba2.wordpress.com/>)

- *Le jour de l'échéance, faire remettre par un tiers l'ensemble du travail, en l'état.*
- *Le même jour, transmettre au coordinateur de l'atelier la copie du certificat médical ou de tout autre justificatif officiel écrit. (l'original sera transmis dans les plus brefs délais au secrétariat)*
- *A la séance d'atelier suivante, présentation du travail devant un « jury de rattrapage ».*
=> **Le non-respect de ces exigences entraînera une note nulle pour la remise.**

=> En cas de problème quelconque, il est impératif d'en avertir personnellement le coordinateur de l'atelier BA2.

=> Tout retard à la remise des documents ou au moment du passage prévu en jury sera sanctionné par une pénalité de -20%, sur la note obtenue.

=> Toute fraude ou tentative de fraude, constatée et avérée, sera sanctionnée par une note nulle (0/20) pour le jury, sans préjuger des décisions qui seront prises ultérieurement par les instances disciplinaires de l'ULB.

BON TRAVAIL À TOUTES ET À TOUS !

Les enseignants de Projet BA2